

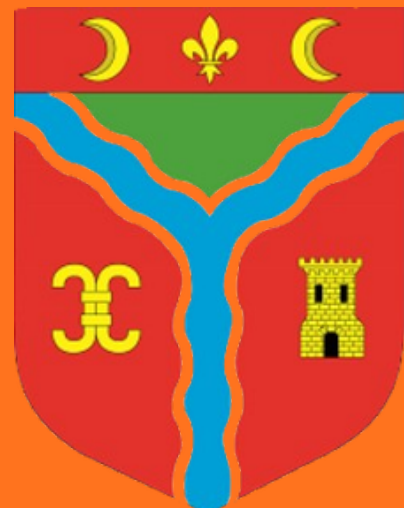


« ENTRE DEUX VAB »

# Vivre à Bétheniville

## Sommaire

Édito	page 2
Transparence et proximité	page 3
Indemnités des élus	page 3
Tranquillité et sécurité dans la commune	page 4
Vie associative, culturelle et sportive	page 5
Dates des conseils municipaux 2026	page 6
Les rencontres du Maire	page 6
Zone Le Lohan	page 7
Commissions extramunicipales	page 7
Les talents de la commune	page 8



# Édito

## Chères Bethenivilloises, chers Bethenivillois,

Élu le 20 mars et installé avec l'équipe municipale, je souhaite vous partager un premier point d'étape. C'est donc aujourd'hui un « **entre deux VAB** » que nous vous proposons, car nous nous sommes engagés à **rendre compte de nos décisions, de chaque action, de chaque choix budgétaire avec clarté, transparence et pédagogie.**

**Depuis le 23 mars, la municipalité est pleinement opérationnelle.**

Ces premières semaines ont été intenses, avec un travail de fond essentiel pour bien lancer le mandat.

**Moins visible, mais déterminant.**

### Une équipe en place, au travail, en mouvement

Nous avons rapidement structuré notre fonctionnement :

- Répartition des délégations entre élus
- Préparation du budget communal
- Identification des investissements à venir
- Organisation et Préparation des prochains événements communaux
- Mise en place des commissions municipales
- Organisation de l'équipe municipale
- Lancement d'un audit global (finances, ressources humaines, organisation, sécurité)
- Prise en main des équipements communaux, notamment la salle des fêtes
- Premiers échanges avec les habitants

### Des échanges engagés sur le terrain

Nous avons rencontré et échangé avec :

- Les communes voisines (dont celles des Rives de la Suippe)
- Les enseignants de notre école
- Les commerçants, associations et acteurs locaux de notre commune
- Les services de sécurité (gendarmerie, pompiers, gardes champêtres)
- La Communauté urbaine du Grand Reims
- Le Président du Grand Reims (Arnaud ROBINET) et les vice-présidents
- La Sous-Préfecture et prochainement Le Département

**Notre méthode :**

Beaucoup à faire, mais une ligne claire : **proximité, transparence, efficacité.**

**Une équipe mobilisée, engagée, et tournée vers l'action.**

Nous continuerons à vous informer régulièrement de l'avancement des projets via le VAB, le site internet de la commune, Panneau Pocket, et les réseaux sociaux.

Votre Maire,

**Maryan IGNACZINSKI** et l'équipe municipale

## Transparence & proximité :

Dès notre installation, nous avons fait le choix d'une organisation  **tournée vers les habitants.**

4 adjoints mobilisés

- ➔ Plus de présence
- ➔ Plus de réactivité
- ➔ Plus d'écoute

Zéro dépense en plus

➔ On a simplement repensé la répartition des indemnités existantes.

➔ Même budget, mais plus efficace

Des élus identifiés et accessibles

➔ Des rôles clairs

➔ Des interlocuteurs faciles à trouver

Des temps d'échange réguliers

➔ Venir à votre rencontre

➔ Répondre à vos questions

➔ Construire ensemble

Une équipe engagée, disponible et proche de vous.

**UN BUDGET COMMUNAL, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?**

Il se compose de 2 grandes parties :

### FONCTIONNEMENT

Il sert à payer les dépenses quotidiennes.

- Electricité et chauffage des bâtiments communaux
- Assurances
- Salaires
- Matériel
- Les services nécessaires au bon fonctionnement de la commune (logiciel, etc...)

### INVESTISSEMENT

Il permet de financer des projets.

- Travaux de voirie (trottoirs et voirie départementaux)
- Rénovation des bâtiments
- Mise aux normes de sécurité
- Aménagements pour améliorer le cadre de vie

Ces dépenses sont ponctuelles et souvent importantes. Elles ne peuvent être réalisées qu'en : étalant des projets dans le temps, recherchant des subventions, maîtrisant les coûts.

**4 adjoints pour plus de proximité**

**0€ de dépense supplémentaire pour la commune**

Une répartition différente des indemnités existantes permettra de se doter d'un 4<sup>e</sup> adjoint sans augmenter le budget communal.

## Indemnités des élus : un choix de responsabilité :

Lors du conseil municipal du 10 avril dernier, nous avons pris une décision importante en matière de gestion des deniers publics.

L'enveloppe maximale autorisée par la loi s'élève à 69 658,58 € par an.

L'enveloppe retenue est de 59 092,92 € par an

➔ soit une économie de plus de 10 500 € par an pour la commune

Dans ce cadre :

Le maire a fait le choix de renoncer partiellement à son indemnité.

Les indemnités des adjoints ont également été fixées en dessous du maximum autorisé.

Malgré le passage de 3 à 4 adjoints, cette organisation n'entraîne aucun surcoût pour la commune.

Ce choix traduit une volonté claire :

**Maîtriser les dépenses publiques tout en assurant un engagement fort au service des habitants.**

## Tranquillité : Bétheniville, commune paisible, sûre et agréable à vivre :

### Un sujet majeur en ce début de printemps :

**Les rodéos sauvages (quads, motos)**, un phénomène qui se généralise sur l'ensemble des communes de France.

Pour rappel, un pilote peut être verbalisé d'une amende maximale de 1500 € et une mise en fourrière de son véhicule.

Pour ce faire, depuis plusieurs semaines maintenant, **et sous l'impulsion des habitants que nous remercions pour les remontées d'informations, nous avons agi :**

Échanges réguliers avec la Gendarmerie

Mobilisation des gardes champêtres (qui ne relèvent pas directement de la commune, mais d'une compétence du Grand Reims)

Coordination avec l'Association Foncière

Interventions sur le terrain, avec déjà des contrôles et des arrestations

**Je souhaite être clair : il n'existe pas de solution miracle.**

**Ce sujet demande un travail de fond, structuré et durable.**

➔ C'est pourquoi :

Un travail sera mené dans un cadre dédié (comité de pilotage sur la tranquillité résidentielle)

Toutes les options seront étudiées.

A ce stade, aucun arrêté municipal d'interdiction des motos et quads n'est acté, **mais toutes les options sont examinées.**



## Vie associative, culturelle et sportive, le cœur de la vie de notre commune :

Le travail engagé jusqu'à présent a été sérieux et structurant, notamment grâce à l'implication de la commission sport, jeunesse, fêtes et loisirs.

Nous souhaitons aujourd'hui **le valoriser, en renforçant notre soutien aux associations** à travers **une augmentation de l'enveloppe globale** et des rééquilibrages pour plus d'équité et de cohérence. **C'est pourquoi nous décidons aujourd'hui une évolution assumée :**

**Nous portons l'enveloppe globale aux associations de 23 066 € à 28 000 €.**

**C'est un choix fort.**

**Un choix en faveur de nos associations, qui sont au cœur de la vie de notre commune.**

Concrètement, cela se traduit par :

- **La suppression de certaines subventions devenues non pertinentes,**
- **Un rééquilibrage plus juste,**
- **Une augmentation mesurée pour l'ensemble des associations.**

Et nous faisons aussi un choix très clair et assumé :

- **Renforcer fortement le soutien à "Bétheniville en Fête" :**
  - **parce que c'est le moteur de la vie locale,**
  - **parce qu'il organise de nombreux événements,**
  - **parce qu'il mobilise énormément de bénévoles.**



**Soutenir "Bétheniville en Fête", ce n'est pas une dépense, c'est un investissement dans le lien social et dans l'animation de notre commune.**

Dans le même temps, nous veillons à rester équilibrés :

Les associations sportives, sociales et les autres structures voient leurs aides ajustées ou revalorisées, de manière équitable.

Cette décision est maîtrisée budgétairement, et elle s'inscrit dans une année de transition.

Nous ne partons pas de rien. La commission sport, jeunesse, fêtes et loisirs a déjà posé des bases solides avec un barème d'attribution.

**Notre volonté est de nous appuyer sur ce travail, et de le faire évoluer sur proposition de la commission sport, jeunesse, fêtes et loisirs (qui sera créée lors du prochain conseil municipal), en articulation avec la commission finances, pour garantir une répartition toujours plus juste et transparente.**

Notre ligne est simple :

**Soutenir davantage aujourd'hui, et mieux organiser demain. Faire vivre notre commune, avec et grâce à ses associations.**



## Dates prévisionnelles des conseils municipaux 2026 :

Les conseils municipaux sont ouverts à tous les habitants. Vous pouvez y assister librement avec les conditions ci-contre.

### Dates prévues :

10 avril 2026 : 19H30

11 mai 2026 : 19H30

5 juin 2026 : 19H30

3 juillet 2026 : 19H30

7 août 2026 : 19H30

4 septembre 2026 : 19H30

9 octobre 2026 : 19H30

6 novembre 2026 : 19H30

11 décembre 2026 : 19H30

## Les Rencontres du Maire, un dialogue direct, simple, et sans rendez vous :

Le Maire vous propose des temps d'échange pour venir à sa rencontre, poser vos questions, remonter vos doléances, et tout simplement : échanger sur les sujets de la commune qui vous tiennent à cœur.

En raison d'un calendrier actuellement chargé (mariages, baptêmes républicains, commémorations, ...) et de l'été qui approche, ces rencontres débuteront à **partir de la rentrée de septembre 2026**.

### Quand ?

Les samedis matin de **9h00 à 11h30**, en mairie (sans rendez-vous).

### Dates prévues :

12 septembre 2026

26 septembre 2026

10 octobre 2026

7 novembre 2026

21 novembre 2026

5 décembre 2026

19 décembre 2026

Ces dates sont données à titre indicatif et pourront être modifiées **en cas de nécessité ou de force majeure**. Si c'était le cas, une communication sera présente sur Panneau Pocket, le site internet de la commune, les réseaux sociaux.

Ces dates sont données à titre indicatif et **pourront être modifiées en cas de nécessité ou de force majeure**. Des conseils municipaux supplémentaires pourront également être organisés si besoin. Si c'était le cas, une communication sera présente sur Panneau Pocket, le site internet de la commune, les réseaux sociaux.





### Commissions extramunicipales, appel à candidatures :

La commune met en place **13 commissions extramunicipales** ouvertes aux habitants, aux partenaires, aux commerçants, ... :

1. *Salle des fêtes*
2. *Comité de Pilotage Zone Le LOHAN et Services de Proximité*
3. *Tranquillité Résidentielle et Sécurité*
4. *Communication*
5. *Cimetière/Eglise*
6. *Fleurissement/Embellissement*
7. *Noël/Pâques*
8. *Bibliothèque et rayonnement culturel et projets partagés*
9. *Propreté citoyenne/Voie verte*
10. *Vie associative, Sport, Loisirs, fêtes et jeunesse*
11. *CCAS*
12. *Voirie, sécurisation, signalisation, urbanisme, bâtiments communaux*
13. *Conseil Municipal des Enfants*

### **Pourquoi rejoindre une commission ?**

C'est l'occasion de :

- participer aux réflexions sur les projets de la commune
- être au plus proche des élus
- contribuer concrètement aux décisions locales

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie via le formulaire de contact pour proposer votre candidature ou scanner le QR Code.



### Zone Le Lohan, projet majeur pour la commune, ni à l'arrêt, ni à l'abandon :

Pour mémoire, **ce projet majeur pour notre commune** est en partenariat avec AGENCIA qui est au service des collectivités territoriales et apporte une véritable expertise en matière d'aménagement, de construction et de gestion. **Nous les avons rencontrés le 10 avril dernier.**

**Les fouilles archéologiques** ont révélé des sépultures, des fosses, des éventuelles galeries. Il faut donc **procéder maintenant à des fouilles d'envergure sur l'emprise totale**, soit 6300 m2 environ. Cela ne signifie pas l'abandon où l'arrêt du projet, mais **assurément un décalage dans le début des travaux.**

**AGENCIA et la commune** sont pleinement engagés avec la préfecture pour déposer le dossier administratif obligatoire et réglementaire pour la reprise des fouilles.

Dans le même temps, le 13 avril, nous avons rencontré le propriétaire de l'Intermarché pour lui assurer du soutien de la commune et notre **mobilisation pleine à ses côtés** pour que ce projet sorte **ENFIN** de terre.

Le propriétaire connaît et comprend aisément ces obligations de fouilles archéologiques; nous nous reverrons prochainement pour un point d'étape concernant les démarches administratives entreprises en lien avec AGENCIA.

Nous vous remercions pour votre compréhension, et soyez assuré que **la commune est pleinement mobilisée sur ce projet que toutes les habitantes, et habitants attendent depuis plusieurs années maintenant.**





**Les talents de notre commune à l'honneur, élection Miss Marne 2026 :**

Notre commune a la chance d'être **représentée cette année à l'élection de Miss Marne 2026.**

**Océane CINUS, 29 ans**, portera fièrement les couleurs de sa commune de naissance à travers cette belle aventure. Un défi personnel ambitieux et inspirant, marqué par la **détermination, l'élégance et l'engagement.**

**C'est aussi une formidable occasion de :**

- se rassembler,
- partager un moment convivial,
- faire rayonner Bétheniville à l'échelle du département.

**Venez nombreux soutenir Océane, candidate n°6 :**

**Salle du Manège – Vitry-le-François  
dimanche 3 mai 2026  
Élection à 15h00  
Ouverture des portes dès 13h30**

**Inscription**



**Bétheniville derrière Océane pour Miss Marne 2026**



# Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune de Bétheniville

**Rédaction**

Commission Communication de la commune de Bétheniville

*Vous souhaitez contribuer ?*

*Vous pouvez envoyer vos articles à l'adresse mail ci-dessous :*  
vab.51490@outlook.fr

**Rédacteurs**

Maryan Ignaczinski  
Damien Evangelisti  
Océane Cinus

**Mise en page**

Sonia Corpart  
Damien Evangelisti

**Correcteur**

Isabelle Boucksom

**Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur participation à la distribution .**

